

ZONE VIP ACCÈS ILLIMITÉ POUR LES MEMBRES**À PARTIR DE 2,95 \$ / MOIS**
*Certaines conditions s'appliquent**SE CONNECTER****ACTUALITÉ | SANTÉ**

SPAS | SANTÉ PUBLIQUE

La CAQ troublée par l'enquête du Journal

Des tests additionnels, de la transparence et une obligation de changer l'eau sont réclamés

**CATHERINE BOUCHARD**

PUBLIÉ LE: SAMEDI 01 NOVEMBRE 2014, 23H09 | MISE À JOUR: DIMANCHE 02 NOVEMBRE 2014, 24H11



PHOTO STEVENS LEBLANC

Préoccupée par l'enquête du Journal sur la qualité de l'eau des spas du Québec, la CAQ estime qu'il faut resserrer les règles auxquelles doivent se conformer les propriétaires de bains publics.

Le porte-parole caquiste en matière d'environnement, Donald Martel, juge que la très résistante bactérie *Pseudomonas aeruginosa* devrait faire partie de la vérification périodique à laquelle les exploitants de spas sont tenus de se soumettre. «Après [votre] étude et les résultats démontrés, ce serait une bonne idée d'introduire ça, a-t-il indiqué. C'est vraiment un problème de santé publique.»

Normes pas respectées

Le Journal révélait hier que le tiers des centres de santé offrent à leurs clients des bains à remous dont l'eau ne respecte pas les normes du ministère de l'Environnement.

Dans 12 centres de santé sur les 30 visités, les mesures de la turbidité, ou des bactéries *E. coli* ou *Pseudomonas aeruginosa* étaient supérieures ou égales aux règles gouvernementales en vigueur.

Or, à ce jour, seules des mesures de la turbidité et de la présence de la bactérie *E. coli* sont obligatoires.

Donald Martel croit qu'il faut imposer un contrôle accru de la bactérie *Pseudomonas aeruginosa*, connue pour causer diverses infections et maladies graves, particulièrement chez les personnes dont le système immunitaire est affaibli.

«Je ne comprends pas pourquoi on ne [mesure] pas les deux [bactéries]», se demande M. Martel, ajoutant qu'il souhaiterait que les propriétaires de spas aient l'obligation légale de changer l'eau de leurs bains une fois par mois.

Le député réclame que les résultats de ces tests soient accessibles au public.

«J'aimerais qu'ils soient affichés à la vue des utilisateurs. Ça [donnerait] une sécurité supplémentaire, croit-il.

Potentiellement dangereux

Son collègue Éric Caire, porte-parole de la CAQ en matière de santé, estime lui aussi qu'il manque de surveillance.

«[Le] problème majeur, c'est l'absence de contrôle. Ça ne donne [rien] d'avoir des normes si on n'en contrôle pas l'application», lance le député caquiste.

Les propriétaires de spas devraient être mieux accompagnés, ajoute M. Caire. «C'est clair que l'autocontrôle est inefficace et, à la limite, [engendre] des situations potentiellement dangereuses», dit-il.

Le ministre de l'Environnement, David Heurtel, a refusé notre demande d'entrevue, évoquant un manque de disponibilité.

Le Parti québécois n'a pas donné suite à notre demande d'entrevue.

ZONE VIP ACCÈS ILLIMITÉ POUR LES MEMBRES



PHOTO STEVENS LEBLANC

À PARTIR DE 2,95 \$ / MOIS SE CONNECTER

*Certaines conditions s'appliquent.

LES PROPRIÉTAIRES D'UN SPA RÉAGISSENT VIVEMENT

La publication hier de notre enquête sur la qualité de l'eau des bains de 30 centres de santé du Québec a suscité de vives réactions chez les propriétaires d'un spa de la région de Québec.

Michel Carrier et Julie Panneton, propriétaires du Sibéria Spa de Lac-Beauport, ont rédigé un communiqué dans lequel ils ont remis en doute le travail du Journal. Ils affirment que la bactérie *Pseudomonas aeruginosa*, qui y a été retrouvée dans une proportion de 20 fois supérieure à la norme gouvernementale, n'a pas à faire l'objet de tests, selon le règlement gouvernemental qui ne prévoit aucun contrôle obligatoire de cette bactérie.

Étude de l'INSPQ

Or, le Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels stipule bel et bien qu'il y a une norme relative à cette bactérie: c'est exactement celle dont s'est servi le laboratoire mandaté par Le Journal pour effectuer les analyses d'eau.

Citant une étude de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), les propriétaires du Sibéria Spa laissent entendre que les risques associés à la bactérie *Pseudomonas aeruginosa* ont été exagérés, dans le cadre de notre reportage. Ils ont toutefois omis de citer ce passage, tiré de la même étude de l'INSPQ: «Certains auteurs affirment que toute présence [de cette bactérie] pourrait comporter un risque pour la santé.»

Les propriétaires du centre de santé affirment respecter à la lettre les deux seuls contrôles exigés par le ministère de l'Environnement (pour la turbidité et la bactérie *E. coli*).

«Nous sommes plus rigoureux et transparents que ce que prescrit le règlement: nos analyses internes se font toutes les deux heures, alors que le règlement nous le prescrit aux trois heures», font-ils valoir.

Par ailleurs, contrairement à ce qui était indiqué dans ce communiqué de Sibéria Spa, les autorités compétentes et les documents réglementaires pertinents ont été consultés par *Le Journal* bien avant la publication de notre enquête.

3 QUESTIONS POUR LE MINISTRE

Le ministre Heurtel n'avait pas, semble-t-il, le temps de nous parler, hier. Voici 3 questions auxquelles nous souhaitons qu'il réponde.

1. Que pensez-vous du fait que le tiers des spas visités par Le Journal ne respectent pas les normes de votre ministère?
2. À la lueur de notre enquête, que comptez-vous faire relativement aux règles entourant l'analyse des paramètres physico-chimiques et bactériologiques qui sont imposés aux propriétaires de spas ?
3. Pourquoi y a-t-il des règles établies, alors qu'il n'existe aucun moyen de s'assurer de leur respect ? Que comptez-vous faire à ce sujet ?



David Heurtel.

PHOTO D'ARCHIVES

Votre ordinateur est Lent

speedmaxpc.com

Réparation pour Vitesse Ordinateur Suivez ces 3 étapes Faciles!

Vos commentaires

En commentant sur ce site, vous acceptez nos conditions d'utilisation et notre netiquette.

Pour signaler un problème avec Disqus ou avec la modération en général, écrivez à moderation@quebecormedia.com.

ZONE

VIP

ACCÈS ILLIMITÉ POUR LES MEMBRES

Les auteurs des commentaires que vous lisez s'expriment en leur nom propre.

À PARTIR DE 2,95 \$ / MOIS

*Certaines conditions s'appliquent

SE CONNECTER

